

DCM_2025_04_22

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI
ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD,
M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS,
Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI,
M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,
Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES,
M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

22

URBANISME : Désaffectation et déclassement par anticipation d'une fraction de domaine public sise 25D rue de la République

Mme LEFEVRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Depuis plusieurs années, un espace interstitiel situé entre deux bâtiments localisés au 25D rue de la République s'est progressivement dégradé.

La ville d'Avignon s'est engagée dans une démarche active de revalorisation de ce site ; en effet, une Maison de la Tranquillité a été installée en juin dernier dans le but de renforcer la présence de proximité et de favoriser le dialogue avec les Avignonnais.

En complément de cette action, la Ville envisage la fermeture physique de cet espace par l'installation d'un portail, en partenariat avec l'ensemble des deux copropriétés, limitant significativement les accès à ce renforcement.

Afin de régulariser cet espace, il convient de désaffecter par anticipation la portion concernée du domaine public communal, d'environ 43 m², de son usage piétonnier et de prononcer son déclassement. La programmation de cette intervention sur cet espace et en vue de son intégration dans le domaine privé communal, il convient de prévoir sa désaffectation différée au plus tard au 31 décembre 2025.

Conformément à l'article L. 141-3 du code de la voirie routière et dans la mesure où cette désaffectation n'a pas d'impact sur la circulation publique, il n'est pas nécessaire de procéder à une enquête publique.

Un document d'arpentage viendra, le cas échéant, parfaire l'assiette foncière concernée par cette procédure de désaffectation et de déclassement par anticipation.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L. 141-3.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Qualité de vie et de ville, sécurité et tranquillité publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la désaffectation et le déclassement d'environ 43 m² d'une fraction de domaine public, avant arpentage sise 25D rue de la République ;
- **DECIDE** son intégration dans le domaine privé communal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025

ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :